



La frontière avec l'Italie reste ouverte pour les travailleurs frontaliers

(Dernière modification 09.03.2020)

Berne, 08.03.2020 - L'Italie a confirmé à la Suisse que la frontière entre les deux pays restait ouverte pour les travailleurs frontaliers. L'information a été annoncée par le Ministre des affaires étrangères italien Luigi Di Maio à son homologue le conseiller fédéral Ignazio Cassis lors d'un entretien téléphonique. Le ministère des affaires étrangères italien a confirmé cette nouvelle cet après-midi dans un communiqué de presse. Le conseiller fédéral Alain Berset a aussi fait le point de la situation ces dernières heures avec le président du gouvernement tessinois Christian Vitta afin de clarifier les implications du développement de l'épidémie en Italie pour le Tessin et la Suisse.

Tous les travailleurs peuvent continuer à se déplacer pour exercer leur activité professionnelle, que ce soit entre les régions italiennes ou entre la Suisse et l'Italie. La pérennité du système de santé tessinois devrait ainsi être assurée. Les travailleurs frontaliers devront par contre se munir d'un document tel le livret G (livret pour étrangers) prouvant leur activité professionnelle. Les employeurs suisses sont invités à expressément informer leurs employés de ces dispositions. Pour toutes les autres activités, des restrictions sévères ont été édictées par les autorités italiennes. En conséquence, il est demandé aux Suisses et résidents en Suisse de ne pas se rendre dans les régions concernées. La frontière reste également ouverte pour le trafic des marchandises.

Les autorités italiennes effectueront des contrôles afin de faire respecter les décisions prises par le gouvernement italien. Notamment, un système de monitorage est mis en place par les autorités italiennes à la frontière de la zone de sécurité, y inclus la frontière nord, afin de vérifier que seuls les déplacements autorisés ont lieu. La Suisse mettra également un système de monitorage en place, dont les modalités seront définies ces prochaines heures. Ces mesures ont été évoquées lors des entretiens téléphoniques entre

le conseiller fédéral Ignazio Cassis et son homologue italien Luigi di Maio. La bonne collaboration entre les autorités fédérales suisses et italiennes ainsi qu'avec les autorités du canton du Tessin ont permis de répondre rapidement aux défis posés par la situation provoquée par l'avancée de l'épidémie en territoire italien.

Adresse pour l'envoi de questions

media@bk.admin.ch

Auteur

Conseil fédéral

<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil.html>

Département fédéral des affaires étrangères

<https://www.eda.admin.ch/eda/fr/dfae.html>

Département fédéral de l'intérieur

<http://www.edi.admin.ch>

<https://www.admin.ch/content/gov/fr/accueil/documentation/communiques/communiques-conseil-federal.msg-id-78391.html>